
Université de Saint-Boniface
BUREAU DES GOUVERNEURS

Procès-verbal de la réunion du Bureau des gouverneurs tenue le mardi 30 mai 2023 à 16 h 30 au Salon Sportex.

Présences : Sophie Bouffard, Mélanie Desnoyers, Florette Giasson, Carol Johnson, Alphonse Lawson-Héllu, André Massicotte, Elisa Opina, Gilles Pelletier, Jean Piché, Lise Pinkos, Jean-Marc Ruest, Michel Trudel
Absence motivée : Andy Dusabe Mbaye, Salwa Meddri
Invité : Christian Perron, directeur des services aux étudiants et du recrutement
Personnes-ressources : Peter Dorrington, Richard Fréchette, Debra Radi
Secrétaire : Brigitte Kemp-Chaput

Section A : OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

- A1. Adoption de l'ordre du jour de la réunion du 30 mai 2023
L'item G1 Modernité et pérennité institutionnelles sera reporté à une rencontre ultérieure.

BG-300523-1 PROPOSITION : André Massicotte / Florette Giasson

Que l'ordre du jour de la réunion du Bureau des gouverneurs du mardi 30 mai 2023 soit adopté tel que modifié.

ADOPTÉE

- A2. Déclaration des conflits d'intérêts
La présidente demande aux membres du Bureau des gouverneurs si quelqu'un a un conflit d'intérêt à signaler en lien avec les points à l'ordre du jour. Aucun conflit n'est identifié.

ADOPTÉE

Section B : SÉANCE ÉDUCATIVE

- B1. Renforcement du positionnement stratégique (axe 2) : recrutement d'étudiants – marché local
La rectrice offre quelques commentaires généraux pour encadrer la présentation sur le recrutement dans le contexte du plan stratégique de l'Université et en lien avec les enjeux dont le Bureau des gouverneurs a la responsabilité.

Le directeur des services aux étudiants et du recrutement, Christian Perron, se présente aux membres du Bureau des gouverneurs et partage sa présentation sur le recrutement d'étudiants en provenance des écoles manitobaines.

Une discussion s'ensuit.

Section C : PROCÈS-VERBAL

C1. Adoption du procès-verbal de la réunion régulière du 21 mars 2023

BG-300523-2 PROPOSITION : Gilles Vermette / Mélanie Desnoyers

Que le procès-verbal de la réunion régulière du Bureau des gouverneurs du 21 mars 2023 soit adopté tel que proposé.

ADOPTÉE

C2. Suivis au procès-verbal de la réunion régulière du 21 mars 2023
Aucun.

C3. Adoption du procès-verbal du vote électronique du 4 mai 2023

BG-300523-3 PROPOSITION : André Massicotte / Carol Johnson

Que le procès-verbal du vote électronique du Bureau des gouverneurs du 4 mai 2023 soit adopté tel que proposé.

ADOPTÉE

C4. Suivi au procès-verbal du vote électronique du 4 mai 2023
Aucun.

Section D : CABINET DE LA RECTRICE

D1. Rapport de la rectrice

La rectrice commente sur son rapport et souligne entre autres les points suivants :

- le défi de ChatGPT pour les études supérieures;
- l'adoption d'un nouveau Prix de l'engagement communautaire et la suspension temporaire du Prix Alexandre-Taché par le Sénat;
- le renouvellement de l'engagement de l'Université envers le *Manitoba Collaborative Indigenous Education Blueprint*;
- la confirmation du financement de Santé Canada pour une période de 5 ans en appuie aux programmes de santé de l'Université sous l'égide du Consortium national de formation en santé; et
- les changements au ministère de l'Éducation postsecondaire et de la Formation ainsi que la décision prise par le ministère de ne pas lier le nouveau cadre de reddition de compte pour le postsecondaire à un modèle de financement basé sur la performance.

Une discussion s'ensuit.

Section E : ADMINISTRATION / GOUVERNANCE

E1. Évaluation du Bureau des gouverneurs_ *La relation du BG et de ses comités avec la rectrice ou le recteur de l'Université*

La présidente du Comité de gouvernance demande aux gouverneurs de compléter le formulaire d'évaluation circulé et de le remettre à la présidente du Bureau des gouverneurs avant de quitter l'assemblée.

- E2. Changements aux règlements du régime de retraite de l'Université
Le vice-recteur à l'administration et aux finances indique que la province change les règlements au régime de retraite sur une base régulière et présente la modification au texte du Régime de retraite

BG-300523-4 Proposition : Carol Johnson / Jean-Marc Ruest

Que le Bureau des gouverneurs accepte de modifier les dispositions du Régime avec prise d'effet le 1er octobre 2021 ou 1er juillet 2022, tel que présenté.

ADOPTÉE

- E3. Rapport annuel conformément aux exigences de la *Loi sur l'accès à l'information et la protection de la vie privée*
La secrétaire générale présente le rapport annuel qui est déposé à titre d'information.

Section F : RAPPORTS DES COMITÉS

F1. Comité de finances et d'audit

- F1.a Ébauche du procès-verbal de la réunion du 17 avril 2023
L'ébauche du procès-verbal de la réunion du 17 avril 2023 est déposée à titre d'information.

Michel Trudel rejoint à l'assemblée à 17 h 41.

F1.a.1 Frais de scolarité universitaire 2023-2024

BG-300523-5 PROPOSITION : Jean Piché / Jean-Marc Ruest

Que le Bureau des gouverneurs approuve que les frais de scolarité universitaires pour l'année académique 2023-2024 soient majorés de 2,75 %, soit aux mêmes niveaux que l'Université du Manitoba.

ADOPTÉE

<u>1^{er} cycle</u>	Augmentation en % sur l'an passé	Augmentation par cours (3 crédits)	Augmentation annuelle estimée (30 crédits - temps plein)
Administration des affaires	2,75 %	5,16 \$	154,80 \$
Arts	2,75 %	3,97 \$	119,10 \$
Éducation	2,75 %	4,33 \$	129,90 \$
Sciences	2,75 %	5,54 \$	136,20 \$
Traduction	2,75 %	3,97 \$	119,10 \$
Travail social	2,75 %	4,70 \$	141,00 \$
Moyenne	2.75%	4,54 \$	136, 20 \$

<u>2^e cycle</u>	Augmentation en % sur l'an passé	Augmentation par semestre – programme	Augmentation annuelle estimée – programme offert à temps partiel

		offert à temps partiel	
Maitrise en éducation	2,75 %	19,76 \$	39,52 \$
Maitrise en études canadiennes	2,75 %	19,75 \$	39,52 \$

F1.a.2 Frais de scolarité pour l'ETP et pour l'ESIES 2023-2024

BG-300523-6 PROPOSITION : Jean-Marc Ruest / Florette Giasson

Que le Bureau des gouverneurs approuve que les frais de scolarité fixés pour l'École technique et professionnelle et pour l'École des sciences infirmières et des études de la santé pour l'année académique 2023-2024 soient majorés de 133 \$ par programme.

ADOPTÉE

Un membre demande pourquoi l'augmentation aux frais de scolarité est la même pour chaque programme collégial. Le vice-recteur à l'administration et aux finances indique que l'Université suit les recommandations de la province à cet égard.

F1.a.3 Frais de cours universitaires et collégiaux 2023-2024

BG-300523-7 PROPOSITION : Florette Giasson / Jean Piché

Que le Bureau des gouverneurs approuve que les frais de cours pour les programmes universitaires et collégiaux pour l'année académique 2023-2024 soient majorés au taux de 2,75 %, à l'exception des frais suivants pour demeurer conforme à l'Université du Manitoba :

- 1) Frais de stages COOP universitaires :
 - Bac en administration des affaires : 2,9 % (0 % l'an passé)
 - Bac en sciences – microbiologie : 2,9 % (0 % l'an passé)
- 2) Frais de laboratoires universitaires : augmentation de 2,9 % (2 % l'an passé)

ADOPTÉE

Une discussion s'ensuit.

Alphonse Lawson-Héllu rejoint l'assemblée à 17 h 48.

F1.a.4 Frais de scolarité universitaire et collégiaux 2023-2024_ étudiants internationaux

Le vice-recteur à l'administration explique que l'Université a effectué des recherches auprès d'autres universités qui attestent que les frais de scolarité pour les étudiants internationaux sont concurrentiels.

Comme les taux identifiés pour le collégial sont les mêmes pour tous les programmes, un membre demande s'il serait possible de modifier la proposition pour indiquer que le taux de majoration est de 2,0 pour tous les autres programmes collégiaux.

BG-300523-8 PROPOSITION : Michel Trudel / Jean Piché

Que le Bureau des gouverneurs accepte que les facteurs de majoration applicables aux frais de scolarité universitaires et collégiaux exigés de toute personne qui n'est pas citoyenne canadienne ou résidente permanente du Canada demeurent **sans modifications pour l'année académique 2023-2024.**

Universitaire

Arts	2,2
Éducation	2,1
Traduction	2,2
Sciences	2,1
Travail social	2,1
Administration des affaires	2,0

Tous les programmes collégiaux 2,0

Et que ces facteurs de majoration soient revus à l'hiver 2024.

ADOPTÉE

F1.b Ébauche du procès-verbal de la réunion du 18 mai 2023

L'ébauche du procès-verbal de la réunion du 18 mai 2023 est déposée à titre d'information.

F1.b.1. Solde de fonds à restrictions externes

F1.b.2 Fonds d'affectations d'origine interne

A sa réunion du 18 mai 2023, le Comité de finances et d'audit a adopté quatre propositions à faire entériner par le Bureau des gouverneurs pour faire approuver tous les transferts de fonds suivants de l'année 2022/23.

BG-300523-9 PROPOSITION : Jean-Marc Ruest / Carol Johnson

Que le Bureau des gouverneurs approuve tous les transferts de fonds de l'année 2022-2023.

– Que le Bureau des gouverneurs approuve le retrait de la somme de 142 474 \$ des fonds d'affectation d'origine externe pour financer les coûts de construction du Laboratoire - chimie : Projet de priorités émergentes 142 474 \$.

– Que le Bureau des gouverneurs approuve le retrait de la somme de 2 760 300 \$ des fonds d'affectation d'origine interne pour financer les projets suivants effectués en 2022-2023 :

<i>Projets d'immobilisations importantes</i>	\$
Rénovation et mise à niveau des laboratoires de chimie	1 824 000
Remplacement du progiciel	231 700
Rénovation des salles de classe au 3 ^e étage	153 000
Aménagement des espaces verts	97 000
Rénovation du Centre étudiant Étienne-Gaboury	24 000

Centre d'apprentissage et de garde d'enfants	15 000
Sous-total	<u>2 344 700</u>
<i>Projets stratégiques</i>	
Stratégie numérique pour l'enseignement à distance : projet pilote en traduction juridique	300 000
Demande d'agrément de l'ESIES	75 000
Mise en place d'une formation collégiale d'auxiliaires d'enseignement	<u>40 600</u>
Sous-total	<u>415 600</u>
Total	<u><u>2 760 300</u></u>

- Que le Bureau des gouverneurs accepte de transférer la somme de 167 200 \$ du fonds de fonctionnement aux fonds d'affectation d'origine interne pour les projets suivants :

<i>Projets d'immobilisations importantes</i>	\$
Remplacement du progiciel	127 000
Immeubles à location	<u>40 200</u>
Total	<u><u>167 200</u></u>

ADOPTÉES

Une discussion s'en suit sur le choix du projet de remplacement de progiciel pour redistribuer les surplus des projets au Centre étudiant et pour l'aménagement des espaces verts. Des clarifications sont apportées pour préciser que ces fonds internes excédentaires n'ont pas été nécessaires à la réalisation des projets pour lesquels ils étaient désignés. Un membre suggère donc un changement à la proposition.

BG-300523-10 PROPOSITION : Mélanie Desnoyers / Michel Trudel

Que le Bureau des gouverneurs accepte de transférer les sommes de 6 000 \$ et de 3 000 \$ des fonds internes, montants excédentaires qui n'ont pas été nécessaires à la réalisation des projets du Centre étudiant et de l'aménagement des espaces verts, et que ces sommes soient reclassées au projet de remplacement du progiciel.

ADOPTÉE

Jean-Marc quitte l'assemblée à 18 h 06.

F2. Comité de gouvernance

F2.a Ébauche du procès-verbal de la réunion du 2 mai 2023

L'ébauche du procès-verbal est déposée à titre d'information.

Une discussion s'ensuit.

F2.a.1 Politique_Évaluation de rendement du personnel à l'appui des services académiques (modifiée en procédure administrative)

BG-300523-11 PROPOSITION : Jean Piché / Mélanie Desnoyers

Que le Bureau des gouverneurs approuve que la politique *Évaluation de rendement du personnel à l'appui des services académiques* soit transformée en une procédure administrative.

ADOPTÉE

Une discussion s'en suit sur la possibilité de privilégier l'adoption d'une écriture épiciène.

F3. Comité exécutif

F3.a Ébauche du procès-verbal de la réunion du 16 mai 2023

L'ébauche du procès-verbal est déposée à titre d'information.

Section G : HUIS CLOS

BG-300523-12 PROPOSITION : André Massicotte / Florette Giasson

Que le Bureau des gouverneurs passe à huis clos à 18 h 25.

ADOPTÉE

G1. Immobilisation

BG-300523-13 PROPOSITION : Jean Piché / Florette Giasson

Que le Bureau des gouverneurs retourne en session régulière à 18 h 34.

ADOPTÉE

Section H : POINTS PROVENANT DU HUIS CLOS

Le Comité de gouvernance se penchera sur la possibilité d'élaborer des lignes directrices afin de déterminer dans quelles circonstances le Bureau des gouverneurs peut procéder à un vote par courriel.

Section I : AFFAIRES NOUVELLES

Aucune.

Section J : DATE DE LA PROCHAINE RÉUNION

La prochaine réunion régulière du Bureau des gouverneurs aura lieu le **mardi 27 juin 2023 à 16 h 30** au Salon Sportex.

Section K : LEVÉE DE LA SÉANCE

Florette Giasson propose la levée de l'assemblée à 18 h 35.

La présidente,



Lise Pinkos

La secrétaire générale,



Debra Radi